

Procès-verbal n°2

SAISON 2019/2020

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 19/09/2020

Réunion du mardi 10 octobre 2019 Cachan

<u>Présents</u> :	Monsieur Madame Messieurs	DE FABRY Alain CERVETTI Brigitte FOCARD François GONCALVES-MARTINS Sébastien JUAN Stéphane KHEMIRI-LEVY Karim MOLINARIO Yves	Président Secrétaire Générale Vice-Président Trésorier Vice-Président Secrétaire adjoint Vice-Président
<u>Assistent</u> :	Monsieur Madame	MICHEL Claude DELAMARE Sandrine	Invité du Président Directrice administrative
<u>Absent excusé</u> :	Monsieur	BASSET Jean-Pierre	Trésorier adjoint

Ouverture de séance à 19H45

1 – EURO

1.1 Billetterie

Le taux de remplissage a été de 79% ce qui est plutôt bien. La Fédération devrait combler son déficit grâce à cette fréquentation.

Un taux de fréquentation estimé à 25% de gens issus du monde du volley. Les tarifs ont paru chers a beaucoup. La politique de promotions multiples de la société n'a pas facilité les choses pour notre billetterie. Il faudra tirer des leçons de ce vécu pour les organisations futures qui ne manqueront pas de se profiler plus on se rapprochera de 2024.

La Ligue a vendu pour 92000€ de billetterie (dont 1500 places via Justine pour 42K€). Elle devrait en faire une opération blanche. Il faudra déterminer le budget qu'elle a consacré à l'organisation en y ajoutant les ressources humaines mobilisées.

1.2 Programme Volontaires

La Ligue s'est chargée de tout le programme Volontaires, du recrutement à l'animation au cours de l'événement. Les tâches portant sur l'organisation générale, voire en renfort sur le Congrès CEV. Un gros travail effectué par Justine qui a coordonné l'ensemble et Sébastien qui a chapeauté le tout en tant qu' élu. 380 candidats, 200 bénévoles sur le terrain, a minima sur les 3 jours. 25% de volleyeurs parmi eux dont il faudra garder le contact en vue des prochains événements. D'ailleurs de nombreux volontaires hors VB seraient apparemment intéressés pour continuer aussi à prêter un coup de main dans le VB.

Quelques remontées négatives sur le relationnel de MKTG vis-à-vis des bénévoles. Les repas furent unanimement plébiscités (catering privé), sans parler de la gentillesse du Président et de l'entraîneur national venus les remercier.

Voir s'il serait possible de mieux négocier la visibilité de la FFVolley sur ce type d'événement.

Il serait sans doute plus satisfaisant vu le taux de remplissage en tribune protocolaire à 42%, que les bénévoles s'occupent des invitations plutôt que les professionnels.

Justine a remis pour ce soir un bilan de tout ce qu'elle a eu en charge, où elle a également fait figurer ses recommandations.

1.3 Actions de Promotion

Vingt-quatre animations ou actions de promotion ont été menées en amont de l'Euro (dont 18 en direct lien avec le monde du VB et les clubs), 6 actions en partenariats divers (Decathlon etc). Les mascottes et le matériel d'animation de l'Euro Volley ont bien servi. Cela nous a permis d'avoir des outils de promotion. Cependant la logistique fut un peu compliquée, les kits n'étant pas tous très ergonomiques, tant sur le montage que sur le transport. A travailler. Il aurait fallu ratisser plus large vers le hors volley. Dommage que l'animation parvis n'ait pu se faire, même si les raisons financières essentiellement étaient tout à fait recevables.

Sur le territoire francilien ont été répertoriés 18 événements Année du Volley qui ont tous été dotés. Stade Français Paris St Cloud et Stade Parisien des Sourds figurent même avec leur projet commun parmi les 15 lauréats de la Saison 1 !

1.4 Dotations ballons

Il a déjà été remonté que la dotation de la Ligue par la Fédération de 1000 ballons, grâce au partenariat Decathlon, était décevante par le fait que certains ballons n'étaient pas (encore ?) homologués (V500) et que d'autres (V100soft) ne s'adressent qu'à des joueurs loisirs ou un public non pratiquant. Les 200 ballons manquants de la dotation seront envoyés en février et devraient être homologués. Il y a aussi en projet l'homologation des V500 jusqu'au niveau Nationale 3.

1.5 Textile Euro

La Ligue a eu un accord écrit de la CEV pour sortir une ligne textile promotionnelle de l'Euro à ne vendre qu'en dehors des enceintes de l'épreuve. Mais peu d'occasions se sont présentées. Le stock restant (ti-shirts et polos) devra être utilisé lors des récompenses de la saison.

Les t-shirts Euro marine et lagon, pourront aussi servir de dotation sur les CRE.

Aux pôlistes ayant participé au match test contre l'EDF le jeudi 26, pourront aussi être attribués des t-shirts multicolores.

Le Comité 92 est intéressé par l'achat de 150 à 200 pièces. Lui faire à prix coûtant quels que soient les modèles qu'il souhaite prendre.

Quatre recruteurs n'ayant pas reçu les packs volontaires pourront aussi recevoir les polos. Sébastien ou Karim s'occupent d'obtenir leur taille.

1.6 Convention tripartite avec la Région

La Fédération a reçu un courrier du CRIF reprochant l'absence des Présidents de Comités Départementaux lors de cette signature à 17H juste avant la finale du 29 en présence, non de Mme PECRESSE, mais de son Vice-Président, P. KARAM. En même temps, prévenance très tardive de la Ligue elle-même pour mobiliser ses Présidents à temps.

Un courrier du Président partira de la Ligue pour remercier le Vice-Président de cette Convention et de la participation du CRIF à la politique régionale.

2 – RESSOURCES HUMAINES

Deux fins de CDD en vue, celle de Louis GROSHENRY sur des missions Beach au 14/10 et celle de Justine BOCCARD sur des missions Événementielles/Communication au 30/11.

Il faut déterminer quelle suite le Bureau souhaite donner à ces missions et prévenir les salariés de nos intentions à leur égard ou de l'évolution de leur poste. Louis a déjà averti qu'il avait d'autres projets et ne souhaitait pas poursuivre.

Le cadre professionnel offert par notre fonctionnement associatif n'est pas confortable pour nombre de nos stagiaires ou salariés qui ont l'impression d'être trop laissés souvent livrés à eux-mêmes, avec un lien trop ténu avec leur référent. Sur le poste Beach, la dualité de structures (Ligue employeur et club mutualisé) et la concordance temporelle des événements rend difficile l'organisation du temps de travail. L'anticipation sur les tâches futures dans le temps mort de la saison est également difficile à appréhender.

Vu les projets de Beach et les événements à venir, est-il nécessaire de prolonger les postes ? Ne faut-il pas apporter une cohérence au projet lié à ces embauches ? Ne pas poursuivre, n'est-ce pas revenir au point 0 ?

Il est pour autant fait rappel des engagements pris par la Ligue devant son AG à ramener le déficit 2018 à 20K€ pour 2019. Le périmètre financier imparti est donc très limité. Il reste 12K€ sur le Développement.

Certaines lignes du budget ont été minimisées (Technique, AAL). Le budget 2020 mérite d'être affiné, ne serait-ce qu'avec les chiffres de l'Euro. Il faudra séparer le régalién du Développement.

Il est demandé à tous les membres de faire leur bilan et émettre leurs souhaits pour la prochaine olympiade afin de monter pour la fin d'année un embryon de projet politique 2020/2023, et d'agir en cohérence cette

saison sans se contenter d'attentisme en réglant les affaires courantes. Le fil rouge restant bien entendu l'augmentation du nombre des licences.

Justine sera reçue en fin de mois par le Président. Elle sera également entretenue par K. KHEMIRI-LEVY et S. GONCALVES MARTINS dont les secteurs respectifs la concernaient, pour connaître ses envies et lui présenter nos perspectives de travail avec elle.

Le poste Beach sera reproposé à Sand System pour non plus 33 mais 50% de mutualisation. Le poste sera soumis à l'offre de tous les clubs de la Ligue. Il faudra lister toutes les actions Beach 2019/20 d'autant qu'il était prévu de faire glisser une partie des organisations sportives sur le poste de Tarek.

3 - TECHNIQUE

3.1 Stages

Ils sont quasi complets à la Toussaint. La nouvelle organisation avec inscription anticipée et en ligne donne plus de confort à l'organisation.

3.2 Formations

Une entrevue récente de la DTN, du responsable de secteur et du Conseiller Technique Sportif a permis de repréciser l'organisation technique générale de la Ligue. Le CTS restant sur ses missions Pôle, la Ligue devra se réorganiser sur les formations. Quatre CTD sont validés pour assumer les formations d'Animateur (ex BEF5), 3 techniciens sont formateurs de formateurs et peuvent aussi mettre en place le certificat d'Initiateur (ex BEF4). Pour l'Educateur, il sera fait appel au Président de la CCEE pour qu'il nous envoie un technicien.

Une formation Animateur (ex BEF5) pour l'instant prévue sur le 78 à Montigny le Bx à la Toussaint (complète). Une 2^{ème} programmée sur le 95 du 2 au 5/01/20 au CDFAS d'Eaubonne.

3.4 Triple surclassement

La procédure va être revue. Les jeunes devront dorénavant se faire évaluer sur l'une des journées de CRE. Il faudra bien rappeler que ces procédures ne doivent pas être détournées pour servir le simple projet sportif du club, mais sont réservées à des jeunes montrant des profils d'exception.

3.5 Bassin de pratique

La Ligue valide les projets avec l'aval du chef de secteur. Les critères n'ont pas été redéfinis mais on est loin de la philosophie d'origine avec un club support.

4 – SPORTIVE

4.1 Normes pour les M11

Le RPE de la CDF M11 sortira semaine 42. Filet à 1,95m et terrain de 5x5m. Ce seront les dimensions de terrain pour les phases finales. La CRS doit déterminer les mesures qu'elle préconise pour les championnats départementaux. Un terrain ramené à 4,5m permet le développement. Un filet plus bas permet aux attaquants de s'exprimer...

4.2 DAF seniors

Le CRS devra également décider si une équipe réserve qui peut valablement rapporter des points DAF en Fédéral, pourrait également en rapporter à une Pré-nationale ? Par exemple 0,5 point.

4.3 Accession Régionale

Maintenant que la Régionale accepte deux équipes d'un même GSA, la CRS devra cependant préciser que s'applique la règle de non accession d'une équipe montante du GSA alors qu'à N-1 l'équipe du niveau supérieur est descendue (art.5 du RGES).

4.4 FDME

La FDME sera obligatoire à partir des matchs retour en PN. En IDF, environ 5% de FDME utilisées sur les premiers matchs. Pour la Régionale, la feuille simplifiée n'est pas encore au point. Ce sera vraisemblablement d'actualité sur la prochaine saison.

5 - DEMANDE DEROGATOIRE DU CLUB SPORTING CLUB NORD PARISIEN

Concernant la possibilité de faire évoluer simultanément en Pré-Nationale Ile de France les trois joueuses de nationalité biélorusse, ayant par erreur administrative de la CCSR (FFvolley), obtenu en 2018/2019 une licence étrangère UE,

Cette demande n'a pas été approuvée (à la majorité simple) par le Bureau Exécutif de la Ligue Ile de France ;

En conséquence le club SC NORD PARISIEN ne peut faire évoluer simultanément ces trois joueuses pour les rencontres régionales seniors de 2019/2020. L'application réglementaire normale s'appliquant à ces trois licenciées.

6 - FINANCES

6.1 Le CNDS

Il a été versé (34 150€). Rappel de 3 Comités qui auraient dû recevoir davantage de CNDS qu'ils n'en ont demandé, au regard de leur nombre de licenciés (75, 78 et 94).

6.2 AAL

Le dossier des AAL est à rendre au 30/11/19. Les mêmes critères que l'an passé s'appliquent. B. CERVETTI est en charge de collecter les infos manquantes des divers secteurs pour réactualiser le dossier.

7 - DEVELOPPEMENT

7.1 Services civiques

Suite au départ de Julien le dossier est repris par S. DELAMARE ou B. CERVETTI. 3 postes en cours de finalisation. Il faudra attendre 2020 pour avoir de nouvelles possibilités via la FFVolley. Peut-être des postes restants au sein des Directions Départementales J&S.

7.3 Année du Volley 2

Pour l'instant une seule demande pour la 2^{ème} année. Elle émane du 77, S. GONCALVES MARTINS a demandé au Comité 77 de suivre.

7.4 Dotation des clubs

Il avait été question de récompenser les clubs qui achetaient au moins l'équivalent de 30% de leur nombre de licences en places pour l'Euro. A suivre.

8 – DIVERS

- Courrier de remerciements de la veuve de G. LOISNEL pour tous les témoignages reçus.
- Le CRIF demande de lui prioriser les événements principaux que la Ligue souhaite voir soutenus par la Région : les Volleyades M13 et la Coupe de France de Beach M17
- Il faudrait faire valider par le Comité Directeur les nouveaux membres de commissions
 - o Michel HUNEAU et Olivier MAGNY pour la CRS
 - o Corinne DAUBAS pour la CARMettre en place une consultation dématérialisée pour que les membres puissent rapidement et valablement délibérer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H.

A.DE FABRY
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale